



N° 19 - Novembre 2012

BONNE'S NOUVELLE'S

Le journal des paroisses

*Saint Denis de Clichy-sous-Bois, Saint Christophe de
Coubron, Saint Médard de Courtry, Sainte Bernadette de
Gagny, Jésus adolescent de Franceville, N.-D. de Lourdes
des Coudreaux, Saint Pierre - Saint Paul de Montfermeil
et Saint Nicolas de Vaujours*

Des violences à la paix



REUTERS / Osservatore Romano

*Benoît XVI à Beyrouth,
le 15 septembre 2012*

**"La victoire du pardon sur la
vengeance,
de l'amour sur la haine,
de l'humilité sur l'orgueil,
de l'unité sur la division"**

Un mauvais film raillant l'Islam d'un côté du monde, quelques caricatures de son prophète à l'autre bout, Internet en favorisant la diffusion à portée de clic, et le monde s'est une nouvelle fois enflammé ces dernières semaines. Une fois de plus, une fois de trop. Un peu partout, partout un peu. Parfois de manière atroce. Que de violences !... Les uns réclament le respect, les autres le droit à la liberté, ou encore celui de dénoncer, de s'exprimer, de condamner... Et sur le web ou dans la presse, une foule de commentateurs improvisés emboîte le pas pour pointer toutes les bonnes raisons de s'indigner, de manifester, de porter plainte, de se venger ou de faire justice, et d'avoir bien raison de penser que l'autre a vraiment tort.

Pourrait-on imaginer une autre façon de vivre les uns avec les autres ? Peut-on penser que le Créateur, lui qui connaît le cœur de l'Homme et le conduit, nous indique un chemin sûr, fécond, plus constructif, plus apaisant, plus éternel, plus... humain ?!

En effet, l'attitude du Christ au milieu du monde – le monde de l'Évangile déjà marqué par des conflits entre des personnes - est un modèle parfait à contempler et à imiter : il s'agit de cette attitude profonde du cœur qui regarde l'autre pour lui-même, pour ce qu'il est, pour qui il est, comme il est. Il ne s'agit pas de tout

accepter, encore moins de tout encenser.

Il s'agit d'aimer, d'accueillir, et d'inviter à avancer, comme il ne cesse de le faire dans ses nombreuses rencontres. Pour cela, Jésus n'hésite pas à « juger » l'autre, non pas au sens où il le condamnerait, mais en lui offrant la lumière et la vérité, dénonçant le péché et les sources du mal, et invitant à avancer dans la confiance et la liberté. Mais toujours en « accueillant », en regardant, par amour, et avec amour.

« Accueillir » et « juger », tels sont les deux poumons d'une authentique attitude d'amour et de compassion par laquelle le Seigneur lui-même fait grandir l'un et enrichit l'autre.

Par grâce, c'est l'attitude que l'Esprit Saint ne cesse d'inspirer à son fidèle serviteur le pape Benoît XVI. Elle s'est notamment manifestée lors de sa dernière visite au Liban, discrète mais remarquée. Le Saint-Père y a vécu une expérience importante de fraternité et un signe de paix prophétique, qui a fait moins de bruit que les conflits, mais plus de fruits !

Dès son retour à Rome, le pape a confié que *« les musulmans l'ont accueilli avec beaucoup de respect et une considération sincère, et que leur présence constante et leur participation lui ont permis de lancer un message de dialogue et de collaboration entre le christianisme et l'islam : le moment est venu de donner ensemble un témoignage sincère et décisif contre les divisions, la violence et la guerre »*. Dans la situation difficile de cette région marquée par des drames et des souffrances terribles, il a souligné que *« les catholiques, les représentants des autres Eglises et ceux des diverses communautés musulmanes ont vécu avec enthousiasme et dans une atmosphère détendue et constructive une expérience importante de respect mutuel, de compréhension et de fraternité, qui constitue un signe d'espérance fort pour toute l'humanité »*.

Le Christ, modèle et serviteur du dialogue entre les hommes

A travers le ministère de communion du pape et de l'Eglise tout entière, le Seigneur illustre pour nous, en actes, ce qu'il en est du chemin de paix et de compassion que Jésus ne cesse de nous dévoiler : celui qui veut servir la paix, et en vivre, doit cultiver l'attitude simple de l'accueil de l'autre, l'humilité nécessaire à l'ouverture à l'autre en vérité. Et il n'est nul besoin d'être pape pour cela : c'est au contraire le chemin de chacun, une attitude offerte à tous, exigeante mais féconde, à vivre à tout instant, dans toute rencontre.

Cette attitude d'accueil et de jugement selon le cœur du Père, incarnant son Amour et sa Vérité, est bien l'expression de la compassion du Christ pour tous ses frères et sœurs les hommes. Et elle est le seul chemin qui conduit à la paix promise par le Père.

P. Denis Tosser

Elargir le mariage aux personnes de même sexe



Texte publié par de la Conférence des Evêques de France

L'élargissement du mariage civil aux personnes de même sexe et la possibilité pour elles de recourir à l'adoption, est une question grave.

Une telle décision aurait des conséquences importantes sur les enfants, l'équilibre des familles et la cohésion sociale. Il serait réducteur de fonder la modification du droit qui régit le mariage et la famille, sur le seul aspect de la non-discrimination et du principe d'égalité.

Le Conseil Famille et Société a voulu prendre en compte, avec l'aide d'experts, la complexité de la question et fournir des éléments de réflexion abordant les principaux enjeux de la décision envisagée.

La réflexion s'adresse aux catholiques, mais elle ne reflète pas qu'un point de vue religieux. Elle peut intéresser toute personne s'interrogeant sur les mesures annoncées par le gouvernement.

Cette démarche, qui se veut respectueuse des personnes, s'inscrit dans la volonté de l'Eglise de participer au débat public. Elle le fait, s'appuyant sur la tradition chrétienne, dans le souci de servir le bien commun.

Le Conseil Famille et Société

Ouvrir un vrai débat

L'homosexualité a toujours existé, mais jusqu'à récemment, il n'y avait jamais eu de la revendication de pouvoir donner un cadre juridique à une relation destinée à s'inscrire dans le temps, ni de se voir investie d'une autorité parentale. La société se trouve devant une situation nouvelle, inédite. Il appartient au pouvoir politique d'entendre cette demande et d'y apporter la réponse la plus adéquate. Mais cette réponse n'est imposée ni par le droit européen ni par une quelconque convention internationale. Elle est une option politique parmi d'autres et un vrai débat démocratique est nécessaire pour faire émerger la meilleure réponse dans l'intérêt de tous.



Les différentes positions

Les prises de positions pour ou contre le mariage de personnes de même sexe ne manquent pas. Trois positions s'affirment aujourd'hui.

- Le discours présenté comme dominant défend l'ouverture du mariage et de l'adoption des enfants aux partenaires de même sexe en vertu du principe de **non-**

(Suite page 4)

discrimination. Il se situe dans la logique de la défense des **droits individuels**, et se réclame d'une modernité politique avec sa propre compréhension des valeurs de liberté et d'égalité.

- Un second discours, beaucoup plus radical et militant, souhaite **supprimer le mariage traditionnel** pour le remplacer par un contrat universel ouvert à deux ou plusieurs personnes, de même sexe ou de sexe différent. Il n'y aurait plus de sexes et la différence entre homme et femme ne serait que le fruit d'une culture hétérosexuelle dominante dont il conviendrait de débarrasser la société.
- Enfin, le troisième discours soutient que le mariage est **ordonné à la fondation d'une famille** et qu'il ne peut donc concerner que les couples hétérosexuels, seuls en mesure de procréer naturellement. Le mariage a une nature propre et une finalité en soi, que la loi civile encadre ; le sens du mariage dépasse alors le bon vouloir des individus. Ce discours, qui a pour lui l'expérience millénaire, pose une limite à la liberté individuelle, qui est perçue aujourd'hui comme inacceptable et rétrograde aux yeux de certains.

Les conditions d'un débat

- Il s'agit de respecter tous les acteurs et de permettre à chacun de réfléchir plus profondément et d'exprimer librement ses convictions.
Pas de qualificatif a priori d' « homophobie », ou rejet de requête des personnes homosexuelles
- Écoute commune, aptitude à comprendre les arguments exposés et recherche d'un langage partagé accessible à toute intelligence ouverte.
- Dans ce débat qui concerne le sens du mariage civil, il n'y a pas lieu de discuter du mariage religieux ni des liens entre mariage civil et religieux.
Il ne s'agit pas pour les catholiques d'imposer un point de vue religieux mais d'apporter leur contribution à ce débat en tant que citoyens.

Pour cela, il convient d'avoir bien en tête les raisons pour lesquelles l'Église est attachée au mariage comme union entre un homme et une femme.



Comprendre la position de l'Église catholique

Un amour qui donne la vie

Les chrétiens croient en un Dieu qui est Amour et qui donne la vie. Cette vie est marquée par l'altérité sexuelle : « Homme et femme, il les créa » (Genèse 1,27), qui est un des bienfaits de la Création (Gn 1,31) et qui préside à la transmission de la vie.

l'Église invite, au nom du Christ, l'homme et la femme à s'engager librement dans un mariage indissoluble, vécu dans la fidélité et l'ouverture à la vie. Ce cadre constitue aussi le moyen le plus simple et le plus efficace pour élever des enfants.

La fécondité sociale

L'Eglise accorde aussi de la valeur à d'autres relations d'amour ou d'amitié. Mais celles-ci ouvrent sur un autre type de fécondité, une fécondité sociale. Le Christ nous enseigne que nos relations doivent s'ouvrir aux autres.

Seulement dans le cas de l'amour d'un homme et d'une femme, cette ouverture à l'autre se traduit par la naissance d'une vie nouvelle. C'est une différence de taille, qui est occultée aujourd'hui.



L'importance du mariage civil

A travers le mariage civil, la société reconnaît et protège aussi la spécificité de ce libre engagement de l'homme et de la femme dans la durée, la fidélité et l'ouverture à la vie.

L'élargissement du mariage entraînerait une modification profonde du droit du mariage et de la filiation pour tous.

Refuser l'homophobie

Une réforme en profondeur du mariage et de la filiation concerne tous les citoyens et devrait donc pouvoir faire l'objet d'un large débat. Celui-ci se heurte aujourd'hui à l'accusation d'homophobie qui vient fustiger toute interrogation.

Le respect des personnes

Pendant longtemps, les personnes homosexuelles ont été condamnées et rejetés. Aujourd'hui, cela n'est plus toléré, le droit proscrit toute discrimination et toute incitation à la haine, notamment en raison de l'orientation sexuelle, et il faut se féliciter de cette évolution.

Du côté de l'Eglise catholique, les croyants sont invités à une attitude de respect, d'écoute et d'accueil de la personne homosexuelle au cœur de nos sociétés.

La lente évolution des mentalités

Pour les personnes homosexuelles, la découverte et l'acceptation de leur différence relèvent souvent d'un processus complexe. Différence pas toujours facile à assumer dans le milieu professionnel ou l'entourage familial. L'homophobie n'a pas pour autant disparu ; les préjugés ont la vie dure et les mentalités ne changent que lentement, y compris dans nos communautés et familles catholiques.

Entendre la demande des personnes homosexuelles

Une réalité diversifiée

Les données statistiques indiquant le nombre de personnes vivant une relation stable avec un partenaire de même sexe sont rares et difficiles à interpréter ; idem pour le

(Suite page 6)

nombre d'enfants élevés par deux adultes de même sexe.

Sous cette réserve, plusieurs études montrent que les pratiques homosexuelles ont évolué et que l'aspiration à vivre une relation affective stable se rencontre plus fréquemment aujourd'hui.

Une demande de reconnaissance

La diversité des pratiques homosexuelles ne doit pas empêcher de prendre au sérieux les aspirations de celles et ceux qui souhaitent s'engager dans un lien stable. La non-reconnaissance est expérimentée comme oppression ou discrimination.

Une volonté de gommer les différences

La demande vise à faire reconnaître que l'amour, entre deux personnes de même sexe, a la même valeur que l'amour entre un homme et une femme. La différence, au regard de la procréation naturelle, est gommée ou jugée non pertinente. Seule semble compter la reconnaissance de la personne homosexuelle et de fait, mettre fin à la discrimination dont elle s'estime victime dans une société hétéro-normée.

La valeur d'une relation affective durable

La société, tout comme l'Eglise dans le domaine qui lui est propre, entend cette demande et peut chercher une réponse. Nonobstant des différences - notamment la non-procréation naturelle - nous pouvons estimer le désir d'un engagement à la fidélité d'une affection, d'un attachement sincère, du souci de l'autre et d'une solidarité qui dépasse la réduction de la relation homosexuelle à un simple engagement érotique.



Connaître les limites du PACS

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS), créé en 1999, est une alternative au mariage, qui ouvre un certain nombre de droits fiscaux et sociaux, sans avoir le poids symbolique du mariage, et en conservant une totale liberté de rompre.

Des différences mal connues

Les différences entre le PACS et le mariage sont importantes et mal connues. Le PACS est un contrat, le mariage est une institution. Les grandes différences se situent :

- ♦ Au plan patrimonial, domaine du droit des successions, régimes matrimoniaux et réversion de la pension au partenaire survivant.
- ♦ Au plan personnel et symbolique : le PACS est pas conclu au Tribunal ou devant notaire. Il ne produit aucun effet en matière de nom et n'entraîne aucun effet personnel, n'impose aucune obligation de fidélité, il ne crée pas de lien d'alliance avec la famille du partenaire. Il peut être rompu unilatéralement, par simple lettre recommandée avec A.R. Aucune protection n'est prévue pour le partenaire délaissé ou les éventuels enfants nés de cette union.

La recherche symbolique

Les personnes homosexuelles réclament une forme d'union plus solennelle et protectrice. Dans leur revendication, la différence au regard de la procréation naturelle est mise de côté, comme un détail négligeable, pour ne garder du mariage que la sincérité et l'authenticité du lien amoureux.

Il s'agit là d'une vision très individualiste du mariage qui n'est pas celle du droit français.

Prendre en considération le droit français

Une réforme du droit de la famille doit partir du droit existant et examiner en quoi celui-ci n'est plus adapté à la situation nouvelle et quelles seront les conséquences de la réforme envisagée pour les citoyens. Le droit a une fonction anthropologique : il dit quelque chose de la vision de l'homme.



La fonction sociale du mariage

Le discours en faveur de l'ouverture du mariage part d'une vision tronquée du droit. Il choisit de ne retenir du mariage civil que le lien amoureux.

Contrairement à ce qui est soutenu, le mariage n'a jamais été un simple certificat de reconnaissance d'un sentiment amoureux. Il a toujours eu la fonction sociale d'encadrer la transmission de la vie en articulant, dans le domaine personnel et patrimonial, les droits et devoirs des époux, entre eux et à l'égard des enfants à venir.

La valeur symbolique du don total de soi

La haute valeur symbolique du mariage vient de la profondeur de l'engagement qui concerne la vie des conjoints (respect, fidélité, assistance, communauté de vie, contribution aux charges), la vie des familles (liens d'alliance, obligations alimentaires, empêchements au mariage), la vie des enfants (présomption de paternité, éducation, autorité parentale conjointe) et les tiers (solidarité des dettes ménagères).



C'est donc cet engagement de toute une vie, « pour le meilleur et pour le pire », ce pari un peu fou que l'amour humain puisse surmonter tous les obstacles que la vie nous réserve. Or, l'accueil des enfants nés de cette union de vie fait partie intégrante de cet engagement.

En droit français, le mariage comporte une présomption de paternité, que connaissait déjà le droit romain.

Mesurer les enjeux pour l'avenir

Le mariage, en droit français, assure le lien entre conjugalité et procréation et donc la lisibilité de la filiation.

La vie est un don

Personne ne choisit son père et sa mère, personne ne choisit son lieu ou sa date de naissance. Ce sont pourtant ces « données » qui vont, à jamais, caractériser chacun comme un être unique au monde. Ces données de la filiation viennent rappeler à l'homme qu'il ne se construit pas tout seul, mais qu'il reçoit sa vie des autres, d'un homme et d'une femme (et pour les croyants, d'un Autre).



Les deux sexes sont égaux et indispensables à la vie

Faire le lien entre conjugalité et procréation est important pour la reconnaissance de l'égalité des sexes, tous deux indispensables à la vie. Le fait d'être né d'un homme et d'une femme signe notre origine commune, notre appartenance à l'espèce humaine.

Les droits des enfants

La Convention des Droits de l'enfant de l'ONU stipule expressément qu'un enfant, dans la mesure du possible, a droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux. Il ne faudra pas que le législateur prenne l'initiative d'organiser l'impossibilité. Ce sera le cas s'il accède aux demandes de parenté par le biais de l'adoption ou de la procréation médicalement assistée.

L'utilité sociale

Le mariage a aussi une utilité sociale en favorisant la stabilité conjugale et familiale, aspiration profonde d'une très grande majorité de la population. Cette stabilité profite à toute la société car elle permet aux familles de mieux assumer leur rôle dans le domaine de l'éducation et de la solidarité. A défaut, c'est la collectivité qui doit prendre le relais.

Le discours dominant, égalitariste, choisit délibérément d'ignorer la différence et veut faire croire que le lien entre conjugalité et procréation n'est pas pertinent pour la vie en société.

Evaluer les conséquences juridiques de la réforme envisagée

Le sort de la présomption de paternité

En cas d'ouverture du mariage se posera la question du sort de la présomption de paternité, actuellement prévue à l'article 312 du Code Civil.

- La première solution possible est de décider que cette présomption ne s'appliquerait pas aux couples de même sexe. Il y aurait alors dans les faits deux types de mariages et la question du lien entre la compagne de la mère et l'enfant de celle-ci n'est pas réglée.
- Une deuxième solution, plus radicale, consisterait à supprimer la présomption de paternité pour tous. Cela viderait le mariage de son sens.
- Une troisième solution est encore plus radicale : La présomption de paternité est transformée en présomption de parenté et joue aussi pour les partenaires

homosexuels : la compagne de la mère sera la « co-mère » de l'enfant. La lisibilité de la filiation de l'enfant, est sacrifiée au profit du bon vouloir des adultes et la loi finit par mentir sur l'origine de la vie !

La loi ne doit pas mentir sur l'origine de la vie

Les choses se compliquent encore davantage devant les questions d'adoption et de procréation médicalement assistée. Dire que l'enfant est « né de » ses parents adoptifs lui fait croire qu'il est né de deux hommes ou de deux femmes ! Les complications juridiques sont nombreuses. Tout notre système juridique qui est basé sur la distinction des sexes serait à revoir.

Conclusion

S'il appartient au pouvoir politique d'entendre la demande d'un certain nombre de personnes homosexuelles de bénéficier d'un cadre juridique solennel pour inscrire une relation affective dans le temps, c'est en fonction du bien commun dont il est garant qu'il doit chercher à y répondre. Le bien commun n'est pas la somme des intérêts individuels ; il est le bien de la communauté tout entière. Seul le souci du bien commun peut venir arbitrer les conflits de droits individuels.

L'Eglise catholique appelle à vivre une telle relation dans la chasteté, mais elle reconnaît, au-delà du seul aspect sexuel, la valeur de la solidarité, de l'attention et du souci de l'autre qui peuvent se manifester dans une relation affective durable. L'Eglise se veut accueillante à l'égard des personnes homosexuelles et continuera à apporter sa contribution à la lutte contre toute forme d'homophobie et de discrimination.

La véritable question est alors de savoir si, dans l'intérêt du bien commun, une institution régie par la loi doit continuer à dire le lien entre conjugalité et procréation, entre l'amour fidèle d'un homme et d'une femme et la naissance d'un enfant, pour rappeler à tous que :

- la vie est un don.
- les deux sexes sont égaux et l'un comme l'autre indispensables à la vie.
- la lisibilité de la filiation est essentielle pour l'enfant.

Une évolution du droit de la famille est toujours possible. Mais plutôt que de céder aux pressions de différents groupes, la France s'honorerait à instaurer un vrai débat de société et à chercher une solution originale qui fasse droit à la demande de reconnaissance des personnes homosexuelles sans pour autant porter atteinte aux fondements anthropologiques de la société.

Violence en milieu scolaire : Où sont les racines ?



Actualité oblige, Bonnes Nouvelles s'est interrogé sur ce sujet..

✓ *Les racines sont-elles à l'école primaire ?*

✓ *Comment appréhender la question ?*

Nous avons posé ces questions à deux enseignants qui ont bien voulu nous tracer quelques pistes de réflexion...

La violence en milieu scolaire est un sujet qui revient périodiquement dans l'actualité. Pour autant ce n'est jamais un sujet nouveau : c'est une violence qui existe depuis toujours. Cette permanence n'exclut pas qu'on essaye d'en comprendre l'évolution et les causes, et qu'on lui cherche des remèdes.

La violence est d'une part une réalité dans la société, et il y a aussi d'autre part une certaine "violence" institutionnelle dans notre système scolaire. Ce que des chercheurs infiniment plus compétents que nous interrogent, c'est l'entrée en résonance de la violence sociale avec l'institution scolaire, et son évolution selon les lieux et les époques.

La violence dans la société, certains d'entre nous l'éprouvent, tous en ont l'écho. Elle est liée à la précarité, à des fractures culturelles, sociales, familiales, économiques, à l'état des valeurs éducatives et de leur transmission, etc. **Cette violence-là ne reste pas à la porte des écoles, des collèges, des lycées : elle s'y reproduit.** Et elle s'y reproduit d'une manière peut-être d'autant plus aiguë que l'école est censée être le remède à ces fractures, en créant de l'adaptation et de la cohésion culturelles et sociales, en permettant la réussite et l'accès de chacun à une vie autonome... et qu'elle n'y réussit jamais assez. En outre, dans ces établissements scolaires, il existe aussi parfois une forme de "violence" institutionnelle, dans la mesure où l'esprit de compétition, la primauté du classement, certaines pédagogies trop rigides, la place accordée à des compétences implicites : tout ce que les élèves "devraient quand même bien" savoir ou comprendre, sans que l'école le leur ait jamais appris...

Tout cela - quand cela existe - peut créer paradoxalement de l'échec là où précisément il y a une injonction de réussir.

Chacun de ces éléments de compréhension - et il y en a sûrement bien d'autres - est aussi un levier d'action possible, dont aucun, à soi seul, n'est sans doute suffisant.

Patrick D, professeur des écoles

Les racines de la violence sont les échanges verbaux : les gros mots, les insultes, notamment celles adressées aux familles (mère, père...) et les propos racistes ; et les échanges physiques comme les bagarres pour un ballon ou pour un mot...

Sylvain B, enseignant à Clichy.



Je suis..... Top 30 secondes !

Né il y a 12 ans, créé par Pierre Guibert, alors vicaire à la paroisse de Franceville.

De petite taille, je tiens facilement dans la main, ou même dans la poche et on peut m'emmener partout pour me décortiquer.

Au fil des ans, j'ai pris de l'embonpoint : d'un simple feuillet plié de 4 faces, j'ai rapidement doublé, et encore grossi plusieurs fois.

Comme mon rayon d'action s'est agrandi, j'ai dû changer mon nom il y a 5 ans parce qu'il n'était plus adapté.

Pour me faire vivre, il y a toute une équipe, un travail collectif en somme : des personnes réfléchissent à écrire des choses à partager ; d'autres les mettent en forme et les diffusent.

J'ai aussi grandi, et les moyens de reproduction artisanaux d'il y a 10 ans ont été remplacés par une machine moderne qui me multiplie 800, 1000 fois ou plus.

Je voudrais bien garder longtemps la parole qu'on m'accorde régulièrement.

J'aime faire partager vos actions, vos richesses ; j'aime bien vos images de vie.

Mais j'ai peur de vieillir ; je suis fatigué ; j'ai besoin de votre énergie.

J'ai surtout besoin que chacun de vos clochers soit représenté pour me faire évoluer...

Je suis, je suis ?

...Votre journal



***BONNE's
NOUVELLE's***

bien sûr !



**Incontournable rendez-vous des chineurs :
La brocante d'automne
Solidarité Bangladesh – Les 4 Vents**

Comme les années précédentes les « petits et gros bras » ont commencé l'assemblage la semaine précédente : ce n'est pas une mince affaire :

Tri des vêtements, livres, objets et articles divers, meubles en tout genre, mise en place des stands prêtés gracieusement par la mairie de Gagny et les paroisses du secteur, répartition des tâches, etc..

Ouverture des portes le samedi à 14h30 et... ruée habituelle !!!

Et pendant 2 jours, petits et grands ont donc regardé, fouillé, compulsé pour trouver...« SA BONNE AFFAIRE ».

L'esprit de cette brocante reste identique depuis près de 30 ans

« SOLIDARITE & GENEROSITE »

Venir en aide aux plus démunis et aux plus pauvres :

- ☺ Lointain pays du Bangladesh,
- ☺ Familles très pauvres de nos quartiers, avec l'association les 4 Vents.

Le bilan : de l'argent, certes mais surtout deux belles journées d'énergie et de courage... **AU SERVICE DE SON FRERE !**

Belle récompense pour les pieds et les bras fatigués...

Alain Buirette



À la St Michel, tout le monde s'amuse... deux jours !

Au vide-grenier des Merveilles du samedi, de nombreuses personnes et familles sont accueillies ; l'ambiance est animée ... musique... frites-saucisses, gâteaux et crêpes et le soleil au rendez-vous, naturellement !
 Exposants et visiteurs ont pu passer une journée festive, dénicher l'objet convoité, gagner ou dépenser quelques sous, c'est selon...
 Merci à tous ceux qui ont permis que la brocante vive encore cette année !



Au repas, du dimanche, une belle table et un repas savoureux !



Ensuite, tirage de la loterie.
 Le 1er prix (séjour au Puy du Fou pour 2 personnes) a été gagné par Sœur Nicole.



Les autres lots attribués ont fait des heureux !
 Bien sûr, à vos agendas : date à retenir pour l'année prochaine !



Opération " Table Ouverte "

Quand le bonheur est dans le jardin...

L'été... Juillet, Août... Joie de se retrouver au repas de « Table ouverte » au presbytère (rue Grange à Montfermeil)

Seuls ou accompagnés, certains attendent ces jours comme des moments de vacances !

Cette année encore, de nombreuses personnes ont trouvé leur place pendant ce repas dominical, spontané - où chacun apporte sa contribution, personnelle, alimentaire, manuelle... ou les trois !

Il y a même eu un "espace jeu" après le repas pour prolonger le plaisir.

Remettre le couvert l'an prochain, ça vous dit ?...



50 ans de vie commune : C'est pas rien !

Robert et Marie-Thé Grasland, votre famille élargie et vos amis vous ont entourés lors du renouvellement de votre promesse de mariage, le 8 Septembre à Franceville.

Fait de société, beaucoup de familles éclatent, les couples se séparent ou d'autres sont séparés par la vie ; fêter 50 ans d'union devient rare ! Pour vous, j'y vois tout un symbole : celui de votre accueil inconditionnel à chacun, à la Vie, quelles qu'en soient les circonstances : votre incroyable capacité à aller vers l'autre, à l'accepter tel qu'il est, à lui proposer votre amitié... Ce don, peu répandu, vous le cultivez depuis 50 ans... et un peu plus !

«Aimer en parole et en acte, en sachant vous ressourcer dans les sacrements de l'eucharistie et du pardon... » a dit le Père Bernard, et encore : « savoir partager la part de vérité qui vous habite ». Voilà le secret de votre amour !

Merci pour ce fort témoignage qui nous touche au plus profond de nous-mêmes.

Maryse U



Les Wullemin, vous connaissiez ?



Bernard et Colette Wullemin, ce couple très discret mais ô combien chaleureux et actif, a rejoint son « ch'Nord » natal, aspirant se rapprocher de la famille et... des hortillonnages.



Ils habitaient Gagny-Chenay depuis

des années mais ils aimaient Montfermeil et y pratiquaient plusieurs activités.

Bernard, toujours prêt à rendre service, s'est investi dans la Communauté, prenant en charge les cérémonies d'obsèques de plusieurs paroisses du Plateau, avec discrétion, simplicité. Engagement qu'il partageait activement avec celui de président des « Donneurs de sang » dont il a fait largement progresser le nombre... Bernard a été plusieurs années membre actif, porte-drapeau de l'association des Médailleurs Militaires.

Il a aussi été pompier-sauveteur et il gagnait sa vie comme chauffeur de bus.

Par son métier d'infirmière-aide soignante à Montfermeil, Colette connaissait... beaucoup de monde !

Active, agile de ses doigts, elle cultivait un nombre incroyable de passions dans le domaine des arts décoratifs surtout. Elle était toujours en recherche de nouveauté et ses nombreux « savoirs » (broderie, couture, patchwork, cuisine, décoration), elle les avait appris seule ou en équipe (atelier Jeannine Marta pour le patchwork). Et c'est à son tour, en groupe, qu'elle en assurait la transmission, en en faisant bénéficier les fêtes paroissiales, le marché de Noël et bien d'autres occasions.

Une page se tourne. On est heureux pour vous que vous retrouviez vos racines, même si on vous regrette déjà !

Votre sourire, votre désir d'élargir sans cesse votre cercle d'amis sans exclusion aucune, tout cela est un témoignage fort pour nous.

Alors, revenez-nous de temps en temps !

***« Amis toujours nous resterons,
Ne sortons pas l'mouchoir,
Merci, amis par cette chanson,
On n'se dit qu'au revoir ! »***



« *Ils se tournèrent avec foi vers Marie.* »

HUIT SIECLES !

En 1212, trois marchands Angevins étaient agressés en traversant la forêt de Bondy. Après les avoir dépouillés de leurs biens et de leurs vêtements, les bandits de l'époque attachèrent chacun d'eux à l'un des arbres de la forêt. Ne pouvant ni manger ni boire, menacés de perdre la vie, ils se tournèrent avec foi vers Marie qui, selon la tradition, envoya des anges pour les libérer. Un an plus tard, ces marchands revinrent sur les lieux, accompagnés de leur famille, afin de

remercier Celle qui était intervenue en leur faveur. Ils inauguraient ainsi ce qui allait devenir le pèlerinage à Notre-Dame-des-Anges !



Les croix ; l'exposition

En ce jour du huit centième anniversaire, qui précède de quelques semaines l'ouverture de l'année de la foi promulguée par le pape Benoît XVI, prenons le temps de méditer la vie de Celle qui a été proclamée

"bienheureuse parce qu'elle a cru" (Luc 1, 45).

Par son intercession, demandons à Dieu la grâce de poursuivre notre pèlerinage sur la terre en accueillant avec foi les paroles de son Fils ! (Mgr Pascal Delannoy)

(Texte complet sur le site internet du diocèse : <http://saint-denis.catholique.fr/>)



Atelier "enfants"



Le déjeuner sur l'herbe

Une Dame de cœur



M. François Soulage, président du Secours Catholique, remet la médaille en présence de M. Lemoine, Maire de Montfermeil .

LA LEGION D'HONNEUR A MARYSE, C'EST L'HONNEUR DU SECOURS CATHOLIQUE !

Maryse Urdapilleta a reçu la Légion d'Honneur un peu avant les vacances et nous étions nombreux à l'entourer. Ce "petit bout de femme" que nous aimons bien nous donne à tous une leçon de solidarité, de vaillance et de partage.

Responsable bénévole au Secours Catholique durant des années, poussée par le désir d'aider des familles pauvres à s'en sortir, elle a mis en connexion, en synergie (comme on dit aujourd'hui) des hommes et des femmes, des associations pour une action efficace de solidarité. La présence de familles "aidées" qui sont devenues "aidantes" montrait le résultat positif.

Face aux pessimistes (genre : "on ne peut rien faire pour lutter contre la misère"), Maryse nous montre l'optimisme de ceux qui agissent en coopération avec d'autres.

Au-delà d'elle, c'est le Secours Catholique de notre secteur, ses bénévoles et ses associations et services amis qui étaient à l'honneur.

Cela donne envie de s'engager, non ?

Père Daniel Houry



Ce n'était que rendre un juste hommage à cette femme dévouée tout autant que discrète qui a tant œuvré pour l'insertion sociale à Montfermeil et à Clichy-sous-Bois.

Maryse Urdapilleta a été directrice d'école maternelle de 1971 à 1990 à Franceville et dans la Résidence des Bosquets où elle a enseigné pendant six ans. Marquée par cette expérience, elle crée, avec une dizaine de bénévoles, le premier groupe de soutien scolaire à Montfermeil. Elle devient également coprésidente des Réseaux d'Echanges de Savoirs, une association dont l'objectif est de transmettre et d'échanger gratuitement ses connaissances. Pendant 19 ans, elle prend en charge l'organisation des bénévoles ainsi que la gestion financière du Secours Catholique sur le secteur du Plateau. Soucieuse des plus nécessiteux, elle crée en 1996 une épicerie sociale, l'AMIE, *l'Alimentaire, Moteur de l'Insertion par l'Economie*, dans l'objectif de permettre à des familles surendettées d'acheter des marchandises à prix réduit pour payer leurs arriérés. C'est la première ouverte en Seine-Saint-Denis.

Pour ce que vous êtes, pour l'exemple que vous nous donnez, pour l'honneur que vous faites à la ville de Montfermeil, nous vous disons Merci.

Avec l'aimable autorisation du service Communication de la ville

« *Bonjour ; je ne suis pas là pour le moment mais vous pouvez me laisser un message* »

(signé : le répondeur téléphonique de Maryse)



Maryse, pour ses voisins et amis, c'est également un autre regard au-delà de sa décoration très méritée mais qu'elle assume avec beaucoup de discrétion et d'humilité.

Petite bonne femme pétillante et pétulante, constamment de bonne humeur, elle sillonne dès le matin les rues de son quartier et alentours, pour rendre visite à ses amis de la « boutique du Secours Catholique », pour encourager par une visite une amie et voisine malade, pour « taper le bridge » avec son groupe, pour aller donner un coup de main à ses enfants, pour garder les « petits »... Maryse toujours en mouvement... toujours au service..

Maryse c'est aussi et surtout une « **catho** » engagée au service de son Eglise, éprise de beauté qu'elle cherche à mettre en valeur pour accompagner nos liturgies dans ses décorations florales hebdomadaires à l'Eglise Saint Pierre Saint Paul.

Une présence et un bon sens lors des réunions de préparation. Une amitié et un vécu lors des réunions V.E.A. (Vivre Ensemble l'Evangile).

Dans son agenda – toujours rempli – elle arrive encore à concilier sa présence pour la préparation des messes dominicales, elle prête sa voix au chœur musical de l'église...

Que de rendez-vous où elle est fidèle et active !

Une belle leçon pour beaucoup d'entre nous « *qui ne trouvons pas le temps* »....

Si l'on devait décrire Maryse :

Une « catho » qui **assume clair et fort son engagement** au service de ses frères dans le monde si bousculé et si dur d'aujourd'hui.

Contre vents et marées elle est positive dans tout ce qu'elle voit et côtoie : son exemple, par les temps qui courent, est un témoignage pour nous les « cathos » :

Donner du sens à notre vie de chrétien, témoigner de Jésus Christ à travers nos actes et notre vie !



Annie D. voisine et amie

Les potins du parvis



Mais ça reste entre nous
c'est secret vous savez !

Cette rubrique de « petites bonnes nouvelles » que vous avez glanées ici et là sont autant de **MERVEILLES** qui éclaireront nos journées...

A Echirrolles, Kévin et Soliane ont été tués sauvagement. Moi qui suis maman, je devine la douleur des familles et j'admire leur comportement digne, sans désir de vengeance, sans haine .

« Il ne faut pas qu'ils soient morts pour rien...Il faut que ça change » , disent-ils simplement.

Je m'interroge : dans un drame semblable, suis-je capable d'un comportement aussi proche de l'Evangile ?

N'est- ce pas la meilleure réponse à la violence qui « monte » ?

Beaucoup de personnes se plaignent de la solitude et du manque de visites... et notre groupe de bénévoles *Service Evangélique des Malades* (S.E.M.) de St Pierre- St Paul attend en vain des noms de personnes à visiter... Alors, signalez-les à Sœur Nicole (0143303637) ou à Danièle Marcilly (0143326380) Merci !



Création d'une seconde équipe spéciale « jeunes retraités » !
Rencontre le 9 novembre, 14H, presbytère rue Grange

Relativisons, et supposons que le monde est un village de 100 personnes :

- ✓ Seulement 30 sont de race blanche ; 50 jeunes ont moins de 25 ans,
- ✓ Six consomment la moitié des richesses ; 60 savent lire/compter mais 40 sont des hommes,
- ✓ 80 personnes ont une religion, 40 sont forcées de la pratiquer (coutume, contrainte) et au moins 5 personnes pratiquent malgré des risques pour leur survie...

Fête des Familles -2012-



PROGRAMME :

- Apéritif
- Dîner
- Danses et spectacle des îles

avec les ÎLES
de l'OUTRE MER et
de l'OCEAN INDIEN

Quelle ambiance ce samedi
13 octobre !

les Îles étaient à l'honneur !

Cette année encore l'Association nous a fait partager la chaleur et l'amitié en partance pour les Antilles, la Réunion, Madagascar, ainsi que le Sri Lanka.

Musique, danse ont réchauffé l'atmosphère !

Merci à toutes les équipes qui nous ont donné cette soirée dans la bonne humeur et aux musiciens et danseurs avec leurs costumes colorés traditionnels !





UNE ANNÉE POUR SE RENDRE AU PUIITS !

Le pape Benoît XVI nous invite à vivre une année de la foi.

Du 11 octobre 2012 (50^{ème} anniversaire du concile Vatican II) au 24 novembre 2013 (Solennité du Christ Roi de l'Univers), nous sommes invités à approfondir notre croyance.

Dans la lettre apostolique qu'il nous a adressée le 11 octobre 2011 et intitulée « La Porte de la foi », le pape nous explique pourquoi il souhaite une telle année. *« Nous ne pouvons accepter, écrit-il, que le sel devienne insipide et que la lumière soit tenue cachée. Comme la samaritaine, l'homme d'aujourd'hui peut aussi sentir de nouveau le besoin de se rendre au puits pour écouter Jésus qui invite à croire en lui et à puiser à sa source, jaillissante d'eau vive »* (Porta Fidei § 3).

Je vous encourage à inviter vos voisins et amis qui souhaiteraient approfondir leur foi et mieux connaître le Christ ou, tout simplement, renouer avec Lui... Je vous encourage à inviter ceux et celles qui recherchent des réponses à la question du mal et de la souffrance... Je vous encourage à inviter ceux et celles qui cherchent un sens à leur existence... Dès le début de cette année de la foi, mettons ainsi en pratique cet appel de Benoît XVI : *« Ce dont le monde aujourd'hui a particulièrement besoin, c'est du témoignage crédible de tous ceux qui, éclairés dans l'esprit et dans le cœur par la Parole du Seigneur, sont capables d'ouvrir le cœur et l'esprit de beaucoup au désir de Dieu et de la vraie vie, celle qui n'a pas de fin »* (Porta fidei § 15).

Que cette année de la foi soit source de joie, de charité et d'espérance pour notre Eglise et pour chacun d'entre vous !

† Pascal Delannoy



**Fais grandir
Seigneur,
en notre
Eglise,
la Foi
véritable
qui agit dans
le Service
fraternel**



Et pour nous ? QUELLES PROPOSITIONS POUR NOTRE « COMMUNION DES PAROISSES DU HAUT-PLATEAU » ?

Le Pape nous propose « L'Année de la Foi » (cf. ci-dessus). Et la Conférence des Evêques de France nous propose « Diaconia 2013 - Servons la fraternité », pour développer les liens entre le service de la charité (diaconie), l'annonce de la Parole de Dieu et la célébration des sacrements. Car le partage fraternel avec les plus fragiles et l'engagement social des chrétiens, animés par la charité, sont vitaux pour le développement de tous les humains. L'Equipe Pastorale a préparé des projets, avec les Equipes Paroissiales.

En voici les grandes lignes :

1. Nous mettrons en place et en valeur une **TABLE DE LA SOLIDARITE**, dans toutes nos églises : Elle recevra le Livre des Merveilles et des Fragilités.
Nous y déposerons **CHAQUE SEMAINE** les paniers de la quête et le **PANIER DE LA SOLIDARITE**, qui sera garni de tous ce que nous y apporterons.

2. Nous allons développer et mettre en valeur le service de la **COMMUNION AUX PERSONNES ÂGÉES ET MALADES**.

3. **LANCEMENT D'UN GROUPE « DIACONIA »**. Chaque mois, méditation de la Parole de Dieu afin d'approfondir le sens de la diaconie de l'Eglise.

4. **LANCEMENT DE CATECHESSES SUR LA FOI**. Le **Catéchuménat de 1^o année** sera ouvert à tous une fois par mois, pour redécouvrir le contenu de la foi afin de mieux en vivre et en témoigner.

5. Enfin, chaque Equipe d'Animation Paroissiale est invitée à une Relecture du livre BLANC des merveilles et des fragilités, pour tâcher de faire progresser la communauté dans l'une ou l'autre des propositions faites dans ces livres

Quête pour le secours Catholique

Dimanche 18 novembre

La collecte annuelle financera l'action du Secours catholique, et permettra de faire rayonner le message chrétien de charité et d'apporter des solutions concrètes aux situations de pauvreté en France et à travers le monde.



Appel des Équipes locale Clichy-Montfermeil :
Nous recherchons de nouveaux bénévoles
pour continuer dans de bonnes conditions...

A CLICHY-SOUS-BOIS :

50 ans de Vie Religieuse de Soeur Marie Pauline SOMDA

« ... Magnifique est le Seigneur,
Tout mon cœur pour chanter Dieu ! »



S. Marie-Pauline (jupe rayée et pull clair) entourée des Sœurs de sa communauté et d'amis...

Dimanche 21 octobre 2012 à Clichy/ Bois
Renouvellement des Vœux de Marie-
Pauline , Franciscaine Missionnaire de
Marie- très émouvant...



- ✧ *St Pierre - St Paul et Saint Médard* **01 43 30 42 83**
- ✧ *Jésus Adolescent de Franceville* **01 43 30 33 28**
- ✧ *N. D. de Lourdes des Coudreaux* **01 45 09 84 04**
- ✧ *St Denis de Clichy-sous-Bois* **01 43 30 30 12**
- ✧ *St Christophe de Coubron* **01 43 88 71 14**
- ✧ *Ste Bernadette de Gagny* **01 43 02 15 23**
- ✧ *St Nicolas de Vaujours* **01 48 60 65 77**



✧ **Site des paroisses catholiques du Plateau :**

<http://paroisseduplateau.free.fr>

✧ Site internet de Coubron : **<http://paroissecoubron.free.fr>**

✧ Site internet du diocèse de Saint-Denis-en-France :

<http://saint-denis.catholique.fr>